



VISITE DE QUARTIER : Boulevard Marcel HOCHET

6 octobre 2025

Date : 13 octobre 2025

Heure : 18h00

Lieu : Boulevard Marcel Hochet

Participants : Environ 30 riverains

Présence des élus et des services municipaux :

- M. Loïc GACHON - Maire
- Mme Lalia ATTAF - Adjointe au Maire
- Mme Marie-Claude MICHEL - Conseillère municipale
- M. Thierry GRALL - Directeur de cabinet
- M. Ali MALEK - Directeur du service Propreté & Proximité
- M. Patrick LAFON - Service Propreté
- M. Franck SCIORTINO - Directeur de la Police municipale
- M. Didier VANEL - Service Proximité
- M. Hassen HAMMOU - Chargé de Proximité

Aménagement de l'avenue Marcel Hochet

En remplacement des chicanes, le problème de la vitesse n'est pas totalement résolu. Est-il possible de mettre l'avenue en sens unique ?

Réponse :

Vous avez récemment reçu une lettre d'information concernant la suite de l'aménagement de l'avenue.

Les chicanes ont un rôle de ralentisseur, mais elles ne règlent pas complètement le problème de la vitesse entre elles.

Concernant le sens unique, cette solution ne serait pas adaptée : elle risquerait au contraire d'augmenter la vitesse des véhicules qui disposent alors d'une voie plus large.

La priorité était de casser la vitesse. Nous allons vous réécrire prochainement afin que tout le monde ait bien l'information sur l'aménagement définitif, qui comprendra dans un premier temps des pots avec des oliviers.

Bruit sur l'avenue Mère Teresa

Réponse :

L'avenue Mère Teresa n'a pas aujourd'hui d'usage réellement adapté, car à l'époque de sa construction, elle avait une autre vocation.

Elle a été conçue comme une voie rapide et large dans le cadre du projet « Vitrolles ville nouvelle ».

Nous prévoyons son aménagement prochainement, notamment avec la séparation des voies et la création de pistes cyclables.

Le moment venu, une réunion sera organisée avec les riverains sur ce sujet

Difficultés de passage pour les personnes à mobilité réduite en raison de la végétation (propriétés privées et espaces publics)

Réponse :

Concernant la végétation des terrains privés débordant sur la voie publique, nous intervenons dès que nous sommes alertés et envoyons des courriers recommandés aux propriétaires pour qu'ils agissent rapidement.

Pour la végétation sur l'espace public, n'hésitez pas à nous signaler les lieux problématiques via l'application Umiplan ou par mail.

Cela nous permet d'envoyer directement nos équipes ou les entreprises concernées.

Nous disposons aujourd'hui, compte tenu du contexte financier, de moins d'agents, ce qui rend ces signalements précieux.

Faits de vandalisme dans le quartier

Réponse :

Les actes de vandalisme ont nettement diminué, notamment grâce aux opérations de sécurisation menées en lien avec les services de la Police nationale du commissariat de Marignane et notre Police Municipale.

Trottoirs au bas de l'avenue Marcel Hochet, au croisement de l'avenue Mère Teresa

Réponse :

Lors de la construction du quartier, les trottoirs avaient été pensés ainsi.

Aujourd'hui, ils ne sont plus adaptés en raison de la fréquentation et de la densité d'habitations.

Le problème reste réel, mais la réfection complète représenterait un investissement d'environ 5 millions d'euros, somme que la commune ne peut assumer actuellement.

Nous allons cependant étudier la possibilité d'améliorer le parcours piéton dans le quartier.

Problèmes d'éclairage

Réponse :

Le remplacement des luminaires par des LED sur l'avenue Marcel Hochet est presque terminé.

Pour l'avenue Mère Teresa, les travaux devraient s'achever d'ici la fin octobre 2025.

Le passage en LED réduisant la facture de 70% à 90%, il est possible de rallumer en cœur de nuit les quartiers équipés.

Collecte des ordures ménagères dans les impasses

Réponse :

La collecte relève de la compétence de la Métropole, mais la commune maintient un dialogue constant sur les problématiques du quotidien.

Nous avons formulé plusieurs propositions concernant la fréquence de collecte afin d'améliorer le service, mais nous n'avons pas encore reçu de réponse.

Concernant les impasses, la Métropole répondra probablement négativement, car sa politique privilégie les points de collecte regroupés plutôt que la collecte à domicile.

Cela s'explique par les difficultés de manœuvre des camions dans ces espaces restreints notamment les impasses.

Allo-Mairie : 0800 00 20 20

Police Municipale : 04 42 77 91 18

***Métropole encombrants :0800 94 94 08
(numéro gratuit depuis un poste fixe)***